



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/9717

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

6171^e séance – matin & après-midi

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ EXAMINE LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION DE LA PALESTINE

De nombreuses délégations estiment que l'expansion des colonies de peuplement compromet l'existence même d'un futur État palestinien

Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Oscar Fernandez-Taranco, qui intervenait ce matin devant le Conseil de sécurité dans le cadre de la réunion mensuelle sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine, s'est particulièrement inquiété de la poursuite des activités liées à l'implantation illégale de colonies de peuplement en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Ce sentiment a été également exprimé par de nombreuses délégations.

Tout en regrettant la persistance de 613 points de contrôle en Cisjordanie et la construction illégale de nouvelles colonies de peuplement, M. Fernandez-Taranco a estimé que l'amélioration de la circulation entre Naplouse, Qalqilya, Ramallah et Jéricho, des échanges commerciaux avec la Jordanie et le projet de développement par Israël de trois zones industrielles à Bethléem, Djénine et Jéricho auront un impact positif sur la liberté de mouvement des Palestiniens et le développement économique. La situation à Gaza s'est sensiblement améliorée, comme en témoigne le passage quotidien de 78 camions contre 18 en novembre 2008, a-t-il estimé. Avant le blocus en 2007, 475 camions entraient chaque jour à Gaza. M. Fernandez-Taranco a salué, à cet égard, les efforts entrepris par Israël pour réduire les restrictions et étendre la durée de passage des véhicules commerciaux.

À l'instar de la Suède, qui s'exprimait au nom de l'Union européenne (UE), plusieurs délégations ont salué les récents engagements du Premier Ministre israélien d'entamer des discussions visant à parvenir à un État palestinien indépendant et viable.

De son côté, l'Observateur de la Palestine a mis en doute la crédibilité d'Israël comme partenaire de la paix, en citant la détention de 11 000 Palestiniens, l'expansion des colonies de peuplement, la construction du mur de séparation et la mise en place de centaines de postes de contrôle. Il a dit qu'Israël avait constamment remis en cause les progrès accomplis, en persistant à prendre des mesures unilatérales, illégales et destructrices, en ce qui concerne Jérusalem, les colonies de peuplement, les réfugiés, les frontières, la sécurité et l'eau.

La représentante d'Israël, faisant siens les récents propos de l'Envoyé spécial du Quatuor, M. Tony Blair, a estimé que les efforts déployés ces derniers mois par le Gouvernement israélien n'avaient pas été applaudis comme ils le méritaient. Les États-Unis, qui viennent d'accorder 200 millions au Gouvernement palestinien, a déclaré leur représentant, appellent les États arabes à appuyer l'Autorité légitime en Palestine et à combattre le terrorisme. Tout en soulignant la nécessité de mettre un terme à l'expansion de ses colonies de peuplement, qui compromet l'existence même d'un futur État, et d'assurer la liberté de mouvement et d'accès, tant à Gaza qu'à Jérusalem-Est, le représentant de la France a reconnu que la levée de certaines restrictions israéliennes à Naplouse constitue un pas significatif dans la bonne direction. Pour sa part, a-t-il ajouté, l'Autorité palestinienne doit poursuivre la réforme du

secteur de la sécurité et lutter contre le terrorisme. Plusieurs délégations ont estimé que les signes encourageants de la position de la nouvelle Administration américaine devraient donner un nouvel élan au processus de paix en vue de parvenir à un règlement global, juste et durable du conflit israélo-palestinien.

« Alors que nous venons de célébrer le sixtième anniversaire de l'adoption des quatre conventions de Genève, le respect du droit international humanitaire est la meilleure réponse que nous pouvons apporter sur le terrain », a dit le représentant de la Suisse, en souhaitant la mise en place d'un mécanisme humanitaire de reconstruction et de contrôle des biens importés. Au nom du Mouvement des pays non alignés, le représentant de l'Égypte a, de son côté, regretté le manque de progrès en raison des violations constantes par Israël du droit international et du droit international humanitaire.

S'agissant tout particulièrement de la situation au Sud-Liban, plusieurs délégations ont salué l'évolution que constituent les élections parlementaires du 7 juin, en espérant la formation rapide d'un nouveau gouvernement. Si plusieurs délégations ont dénoncé les violations de l'espace aérien libanais par Israël, le représentant des États-Unis a déclaré qu'il comprenait les motivations sécuritaires de tels vols. Sur ce point, la représentante d'Israël a déclaré que l'explosion d'un stock d'armes du Hezbollah dans la ville libanaise de Khirbat Silim, le 14 juillet, démontrait que l'organisation « terroriste » continuait à opérer au sud du fleuve Litani, au mépris de la résolution 1701 du Conseil de sécurité.

De nombreuses délégations ont, par ailleurs, appuyé la proposition de la Fédération de la Russie de convoquer une conférence internationale sur le Moyen-Orient à Moscou, avant la fin 2009. Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a appuyé l'organisation d'une telle conférence internationale, en rappelant combien les Nations Unies restaient engagées à rechercher activement un règlement global du conflit israélo-arabe, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité 242, 338, 1397, 1515 et 1850, ainsi que dans le cadre des principes énoncés dans la Déclaration de Madrid, y compris le principe « terre contre paix », de la Feuille de route et des accords précédemment conclus entre les parties.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

M. OSCAR FERNANDEZ-TARANCO, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, a déclaré que des efforts concertés avaient été entrepris depuis le dernier exposé du Coordonnateur spécial, le 23 juin 2009, par la communauté internationale, afin de créer les conditions d'une prompte reprise et d'une conclusion rapide des négociations visant à atteindre l'objectif d'une solution de deux États vivant côte à côte. Le 26 juin, a-t-il rappelé, le Secrétaire général s'est joint aux autres membres du Quatuor pour le Moyen-Orient, lors d'une réunion à Trieste (Italie) qui a été suivie d'une réunion des ministres des affaires étrangères du Comité de suivi de la Ligue des États arabes sur l'Initiative de paix arabe.

Il a précisé qu'à Trieste, l'Envoyé spécial américain, M. George Mitchell, avait informé à la fois les membres du Quatuor et les ministres des affaires étrangères de la Ligue des États arabes des efforts intensifs déployés avec toutes les parties de la région. Il a rappelé que l'objectif était la paix et qu'il n'y avait pas d'autre alternative. Il a indiqué que les membres du Quatuor se réuniront de nouveau à Jérusalem afin de suivre l'évolution de la question avec les parties, de promouvoir la mise en œuvre des positions du Quatuor et de formuler des recommandations en faveur de l'action de ce Quatuor. Il a regretté que les activités liées à l'implantation illégale de colonies de peuplement en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est se poursuivent, et que les avant-postes de colonies de peuplement n'aient pas été évacués au cours de la période considérée.

Il a ajouté que la situation à Jérusalem-Est était particulièrement inquiétante en raison des nouvelles constructions de colonies de peuplement et de la destruction de maisons appartenant à des Palestiniens. Il s'est inquiété de la décision du Comité de planification de la ville de Jérusalem de construire 20 nouvelles unités d'habitation dans la zone de l'hôtel Shepherd, dans le quartier de Sheikh Jarah, faisant remarquer que 26 familles

arabes sont menacées d'expulsion. En outre, trois maisons palestiniennes construites sans permis ont été détruites. Le Sous-Secrétaire général a aussi regretté les actions unilatérales israéliennes qui sapent les efforts de paix. Au cours de la période examinée, a-t-il indiqué, 51 incidents se sont produits, aux cours desquels 19 Palestiniens ont été blessés et leurs biens saccagés ou incendiés, et deux Israéliens blessés. Il a indiqué que les restrictions de mouvement concernent 9,5% de la Cisjordanie.

M. Fernandez-Taranco a souligné l'amélioration de la circulation entre Naplouse, Qalqilya, Ramallah et Jéricho. Le Gouvernement israélien a annoncé que les heures de passage pour les véhicules commerciaux seront augmentées sur le pont d'Allenby vers la Jordanie, et qu'Israël s'attachera à promouvoir le développement de trois zones industrielles à Bethléem, Djénine et Jéricho. Il a salué des initiatives qui auront un impact positif sur la liberté de mouvements des Palestiniens et le développement économique. Il a cependant regretté la persistance de 613 obstacles en Cisjordanie.

Dans un contexte difficile, l'Autorité palestinienne continue d'assurer la réalisation d'un agenda ambitieux, a assuré M. Fernandez-Taranco. Il a fait remarquer que la situation en matière fiscale était difficile alors que le Fonds monétaire international (FMI) estime qu'il faudrait encore 900 millions de dollars pour finir l'année, dont les 300 millions pour répondre aux seuls besoins de la bande de Gaza. Il a estimé essentiel que les donateurs respectent les engagements pris à Paris, en décembre 2007, et à Charm el-Cheikh, en mars 2009. Il a rappelé que la résolution 1860 du Conseil de sécurité demeure le cadre principal pour l'avenir à Gaza.

Tout en saluant la réduction de la violence depuis le dernier exposé, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a regretté les tirs de roquettes par des Palestiniens contre Israël, et des incidents qui ont blessé 19 Palestiniens et 10 Israéliens en Cisjordanie. Sept Palestiniens auraient été tués aujourd'hui par l'effondrement d'un tunnel servant à la contrebande. Il a indiqué que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) avait ouvert des camps d'été à Gaza où se sont rendus plus de 185 000 enfants palestiniens. Il a noté que le 4 juillet, les Forces de sécurité palestiniennes avaient découvert une cache d'armes du Hamas en Cisjordanie avec des explosifs et 8,5 millions de dollars. Il a encouragé l'Autorité palestinienne à continuer à mener de tels efforts pour améliorer l'état de droit et combattre l'extrémisme, conformément à la Feuille de route.

Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a indiqué que 78 camions par jour entraient à Gaza au mois de juillet, contre 70 en juin, ce qui représente une amélioration notable. Dix-huit camions seulement entraient à Gaza en novembre 2008. Il a rappelé qu'en mai 2007, avant les bouclages, 475 camions entraient à Gaza chaque jour dans le cadre des activités commerciales régulières. Il a indiqué que 70% des importations durant la période examinée étaient constituées de produits alimentaires pour la population et pour le bétail, alors que la plupart des matériaux industriels, agricoles et de construction étaient interdits ou subissaient une sévère restriction. Aucune exportation n'a été autorisée depuis Gaza durant la période examinée. Le mois dernier, a-t-il dit, le montant de carburant industriel entrant Gaza était suffisant pour répondre à 70% des besoins de Gaza. Il est important de noter que l'économie de tunnel et de contrebande continue à Gaza. Le réseau alternatif a remédié à certaines pénuries. Avec la coordination du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des efforts ont été engagés pour déblayer 600 000 tonnes de débris. De même, des efforts sont entrepris pour éliminer les munitions non explosées. À Trieste, le Quatuor a exprimé son appui à la proposition de l'ONU visant à assurer un relèvement à Gaza, en ouvrant des points de passage pour les matériaux nécessaires aux constructions qui subissent un embargo depuis juin 2007.

Le Hamas continue d'affirmer son contrôle sur la bande de Gaza, a-t-il dit, en notant que, le 9 juillet dernier, l'autorité judiciaire du Hamas à Gaza a institué une règle selon laquelle les femmes avocates devaient porter le costume traditionnel et le voile en salle d'audience. Il s'est inquiété des tensions qui subsistent entre les parties palestiniennes, citant notamment un attentat à la bombe qui a blessé 61 personnes lors d'un mariage à Khan Younès. Il a indiqué que le Fatah prétendait que 200 de ses membres avaient été détenus à Gaza au cours de la période examinée. Il a précisé que le 14 juillet, le négociateur israélien a rencontré son homologue égyptien pour discuter de la proposition de libération de 11 000 prisonniers palestiniens en échange du caporal soldat israélien Gilad Shalit. Il a précisé que le juge Goldstone est retourné à Gaza le 28 juin afin de mener des audiences publiques durant deux jours pour entendre des victimes de l'opération « Cast Lead ». Le 6 juillet, des auditions similaires ont été tenues à

Genève, a-t-il aussi indiqué, en précisant que le rapport de ces auditions sera présenté au Conseil des droits de l'homme en août prochain, en vue d'être examiné lors de la prochaine session de cet organe.

Il a également cité des réunions entre dirigeants politiques libanais et israéliens pendant ces dernières semaines, au cours desquelles le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, M. Williams, s'est inquiété de la gravité des récents événements et des violations de la résolution 1701. Il a souhaité que tout soit mis en œuvre pour que des civils libanais ne franchissent plus la Ligne bleue. M. Williams s'est également rendu en Israël le 23 juillet et a demandé que l'érection de nouveaux miradors à Kfar Shouba soit supprimée. Il a aussi appelé toutes les parties à s'abstenir de toute provocation qui risquerait d'exacerber les tensions. Il a dit qu'au Liban, le défi restait la composition du futur gouvernement après les élections parlementaires du 7 juin. Il a ajouté que les récents incidents au Liban montraient comment la situation pouvait vite dégénérer. Néanmoins, il s'est dit confiant que les parties concernées pouvaient progresser vers la pleine application de la résolution 1701 et œuvrer en faveur d'une meilleure sécurité et d'une plus grande stabilité au Moyen-Orient.

En conclusion, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a déclaré qu'il était temps pour les Israéliens et les Palestiniens, ainsi que tous les acteurs de la région, de jouer leur rôle afin de mettre fin au conflit israélo-palestinien et de créer un meilleur avenir pour le Moyen-Orient. Il a précisé que le Quatuor se réunira à nouveau en marge de l'Assemblée générale à New York, en septembre prochain, et qu'il y aura également une réunion du Comité de liaison. Il a appuyé l'organisation d'une conférence internationale à Moscou sur la question, en 2009. Il a assuré que les Nations Unies restaient engagées à rechercher activement un règlement définitif du conflit israélo-arabe, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité 242, 338, 1397, 1515 et 1850, ainsi que sur celui de la Déclaration de Madrid sur le Moyen-Orient, y compris le principe « terre contre paix », de la Feuille de route et des accords précédemment conclus entre les parties.

Déclarations

M. ABDURRAHMAN SHALGHAM (Jamahiriya arabe libyenne) a soutenu que « six mois après le massacre perpétré à Gaza », aucun changement n'avait été constaté dans l'attitude de la puissance occupante, qui persiste à maintenir fermés les points de passage, en violation des dispositions du droit international. « Nous ne constatons aussi aucune volonté véritable de la communauté internationale d'infléchir les politiques israéliennes dans la bande de Gaza », a-t-il poursuivi. Le représentant a ensuite estimé que les conditions de vie ne seraient guère plus enviables en Cisjordanie, « où Israël poursuit son objectif de judaïsation de Jérusalem en spoliant les Palestiniens des terres qui leur appartiennent », 46% de la superficie de ces terres étant maintenant colonisés. En outre, des rapports indiquent que des Palestiniennes seraient faites prisonnières par les forces israéliennes, et battues, harcelées et soumises à la torture, a-t-il accusé. Tout doit être maintenant mis en œuvre pour mettre fin à la chape de silence que la communauté internationale a fait tomber sur la question, mais surtout, au silence du Conseil de sécurité, qui encourage Israël à poursuivre ses politiques et ses mesures discriminatoires à l'encontre des Palestiniens, a souligné le représentant libyen.

M. LE LUONG MINH (Viet Nam) a estimé que « presque aucun progrès n'avait été accompli dans la mise en œuvre des résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité ». En dépit du cessez-le-feu annoncé, l'armée israélienne continue ses incursions dans le Territoire palestinien occupé, a-t-il mentionné, en ajoutant que les restrictions imposées par le Gouvernement israélien causaient des dommages psychologiques, physiques et humanitaires, et sapaient les efforts de reconstruction menés par l'ONU et les donateurs. Le délégué s'est également félicité de l'intensification des efforts diplomatiques et du consensus qui prévaut entre le Quatuor, la Ligue des États arabes, les pays de la région et la communauté internationale, en vue du redémarrage des discussions paix entre les parties.

De l'avis de M. Minh, le règlement pacifique des différends, le dialogue constructif, et des négociations de bonne foi doivent constituer l'unique option devant aider à combler le fossé et cultiver la confiance entre les parties. « Nous exhortons les Israéliens à poursuivre le règlement de la crise, sur la base de la solution de « deux États », du gel des colonies de peuplement, de l'autorisation de l'accès des secours humanitaires et de la résolution de la question de prisonniers, a dit le représentant. S'adressant aux Palestiniens, le représentant du Viet Nam a appelé à la promotion de la réconciliation nationale et à l'établissement d'un gouvernement d'union nationale. Il a conclu en

faisant part de son inquiétude face aux récents incidents liés à la sécurité qui ont eu lieu dans le Sud-Liban, en soutenant l'enquête menée pour faire la lumière sur ces événements.

M. NORIHIRO OKUDA (Japon) a jugé qu'on ne saurait surestimer l'importance de la solution à deux États qui nécessite des négociations car la violence n'a aucune place dans ce processus. Il a appelé les Israéliens à geler les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, en se disant particulièrement inquiet du projet de construction de « résidences juives » à Jérusalem-Est. Il a aussi appelé Israël à coopérer pleinement avec la communauté humanitaire à Gaza. Ce mois-ci, a-t-il indiqué, le Japon a décidé de fournir une assistance de 10 millions de dollars.

Après avoir salué la levée de certaines restrictions sur le mouvement et l'accès en Cisjordanie, le représentant a souligné le caractère essentiel de la réconciliation entre Palestiniens. Il a rendu hommage à « l'Administration Obama » qui crée une occasion que « l'on n'a pas vue depuis longtemps » de réaliser enfin l'objectif d'une paix globale entre toutes les parties de la région, y compris la Syrie et le Liban. Mais les parties elles-mêmes et le reste de la communauté internationale doivent aussi assumer leur responsabilité, a dit le représentant en réitérant l'appui de son pays à l'Initiative de paix arabe.

M. CLAUDE HELLER (Mexique) a assuré que le moment de dialoguer et de négocier était venu pour réaliser l'objectif entériné par la communauté internationale, à savoir la création d'un État palestinien coexistant en paix et en sécurité avec Israël. Il a pris note de l'approche nuancée et dynamique choisie par l'administration du Président Barack Obama, ainsi que de la déclaration faite récemment par le Quatuor pour le Moyen-Orient, et émis l'espoir que ces initiatives diplomatiques permettront d'aboutir à la convocation d'une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien à Moscou. Mais la récurrence d'incidents graves à Gaza rappellent que la situation y est encore précaire, plus de six mois après la fin des hostilités. Selon l'UNRWA, les matériaux et produits acheminés à Gaza ne représentent ainsi qu'un cinquième de ceux qui y transitaient il y a un an. « Cette situation est inacceptable, car elle favorise les trafics les plus divers et alimente l'extrémisme », a déclaré le représentant, qui a insisté sur la nécessité de mettre en place un mécanisme international de contrôle à la frontière entre l'Égypte et Gaza dans le cadre de la résolution 1860 (2009). En Cisjordanie, la professionnalisation des forces de sécurité palestiniennes témoigne de la volonté de l'Autorité palestinienne de rétablir l'état de droit dans les territoires placés sous sa juridiction, a reconnu le représentant. Mais elle doit désormais s'accompagner d'une amélioration des conditions de la vie quotidienne des Palestiniens, a souligné M. Heller, qui a estimé à cet égard, que la fin de l'expansion des colonies de peuplement était un préalable. Se félicitant enfin du déroulement pacifique des élections parlementaires de juin dernier au Liban et de l'amélioration des relations diplomatiques avec la Syrie, le représentant a cependant exprimé sa préoccupation devant les incidents qui se sont récemment produits aux abords du fleuve Litani.

M. RANKO VILOVIC (Croatie) a déclaré que les deux parties concernées devaient reprendre des négociations pacifiques, qui sont le seul moyen de parvenir à un règlement durable du conflit israélo-palestinien. Il a dit comprendre que le déroulement de ce processus est inextricablement lié à la situation qui prévaut sur le terrain, mais c'est précisément la raison pour laquelle les parties doivent s'abstenir de toute action unilatérale susceptible de relancer les hostilités, qu'il s'agisse des tirs de roquettes effectués par les Palestiniens ou de la poursuite des colonies de peuplement que poursuit Israël. La Croatie estime qu'il est indispensable de mettre pleinement en œuvre les dispositions de la résolution 1860, a dit le représentant. L'Autorité palestinienne doit poursuivre ses efforts de réforme du secteur de la sécurité pour donner à Israël les assurances dont il a besoin pour se convaincre que la création d'un État palestinien ne se fera pas au détriment de ses préoccupations en matière de sécurité. Parallèlement, les conditions de vie des Palestiniens doivent s'améliorer, que ce soit en Cisjordanie ou à Gaza, a-t-il souligné. Évoquant en conclusion la situation au Liban, il a estimé que tous les acteurs politiques devaient veiller à ce que les incidents qui ont éclaté dans le sud du pays ne se reproduisent pas à l'avenir.

M. THOMAS MAYR-HARTING (Autriche) a appuyé les discussions que les États-Unis mènent actuellement avec toutes les parties pour créer les conditions favorables à une reprise et à une conclusion rapides des négociations. L'engagement du Premier Ministre israélien en faveur d'une paix qui impliquerait la création d'un État palestinien est une bonne chose qui doit tout de suite être suivie de mesures concrètes, a ajouté le représentant. De telles mesures doivent conduire à la fin des activités de peuplement et au démantèlement de tous les avant-postes érigés depuis mars 2001. Se tournant vers les Palestiniens, il leur a demandé d'intensifier les efforts de lutte contre

l'extrémisme et de renforcer l'état de droit. La réconciliation entre Palestiniens est d'une importance capitale a estimé, à son tour, le représentant. Soulignant aussi l'importance de l'assistance humanitaire à Gaza, le représentant a salué la levée de certaines restrictions liées au mouvement en Cisjordanie.

M. ALEJANDRO D. WOLFF (États-Unis) a déclaré que le Président des États-Unis, M. Barack Obama, continuera à appuyer tous les efforts visant à parvenir au Moyen-Orient à la solution de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et en toute sécurité. Il a indiqué que l'Envoyé spécial américain, M. George Mitchell, était actuellement au Moyen-Orient pour promouvoir une paix globale dans l'intérêt de la stabilité et du développement de toute la région. M. Wolff a exhorté les parties palestinienne et israélienne à respecter leurs engagements et à prendre leurs responsabilités en ce qui concerne tous les accords conclus à ce jour. Il a rappelé l'obligation de l'Autorité palestinienne de mener une réforme des services de sécurité palestiniens et de garantir la sécurité de zones placées sous son contrôle. De l'autre côté, nous demandons à Israël d'arrêter ses activités de peuplement et de démanteler les postes avancés de colonisation, a souligné M. Wolff. Il a noté qu'au cours des derniers mois, Israël a diminué les restrictions imposées à plusieurs passages clés menant en Cisjordanie, et que les forces israéliennes ont retiré les troupes qu'elles avaient déployées aux alentours de quatre villes. Ce sont des faits positifs, a-t-il dit, qui favorisent une meilleure liberté de mouvements des Palestiniens.

Alejandro Wolff a regretté que l'appui apporté par les donateurs ne réponde pas aux besoins des Palestiniens. Il manque 50 millions de dollars par mois pour couvrir les besoins depuis le début de l'année, ce qui menace la stabilité financière des Palestiniens. M. Wolff a indiqué que le Gouvernement américain venait d'annoncer un transfert de 200 millions de dollars afin de subvenir aux besoins de l'Autorité palestinienne. Il s'agit de promouvoir l'état de droit et de faire en sorte que les Palestiniens puissent démontrer que la Palestine sera un État stable dans la région. Les progrès découleront des opportunités et de l'espoir plutôt que de la misère, a estimé le représentant. En acheminant l'aide humanitaire, a-t-il ajouté, nous avons pour ambition de favoriser l'émergence d'un État dont tous les Palestiniens pourront être fiers et qui sera reconnu par le monde entier. Il a appelé les États arabes à appuyer l'Autorité palestinienne légitime, et à lutter contre le terrorisme dans l'intérêt de la paix et de la stabilité pour tous les peuples de la région du Moyen-Orient. Il a estimé que le Quatuor restait l'outil diplomatique le plus efficace pour promouvoir une solution à deux États. M. Wolff a ensuite demandé que tout soit fait pour parvenir à la libération du caporal chef israélien Gilad Shalid, détenu depuis quatre ans. S'agissant de la situation à la frontière libanaise, il a appelé le Hezbollah à désarmer et à se transformer en partie politique. Si les États-Unis reconnaissent que les vols des avions israéliens au-dessus de la Ligne bleue constituent une violation des textes adoptés par le Conseil, nous comprenons aussi les motivations sécuritaires de tels vols, a-t-il dit.

M. JEAN-PIERRE LACROIX (France), évoquant le dossier libanais, s'est félicité du succès des élections parlementaires de juin dernier. Mais les incidents qui se sont récemment produits au Sud-Liban rappellent la nécessité de pleinement mettre en œuvre les dispositions de la résolution 1701 (2006), a-t-il souligné. Abordant le conflit israélo-palestinien, le représentant s'est félicité, à la suite du Conseil des Ministres de l'Union européenne, des dernières déclarations du Premier Ministre israélien, Benjamin Netanyahu. Pour la délégation française, trois conditions doivent être réunies pour assurer la réussite du processus de paix, a indiqué M. Lacroix.

Tout d'abord, une amélioration significative de la vie quotidienne de la population palestinienne est indispensable pour que celle-ci ne perde pas espoir, a-t-il indiqué. À cet égard, Israël doit mettre un terme à l'expansion de ses colonies de peuplement, qui compromet l'existence même d'un futur État palestinien. La liberté de mouvement et d'accès revêt également une importance capitale, que ce soit à Gaza ou à Jérusalem-Est, a poursuivi M. Lacroix. De ce point de vue, la levée, à Naplouse, de certaines restrictions israéliennes, constitue un pas significatif dans la bonne direction, a-t-il relevé. Poursuivant sa déclaration, il a dit que, de son côté, l'Autorité palestinienne doit poursuivre la réforme du secteur de la sécurité et lutter contre le terrorisme. À Gaza, il est plus que jamais nécessaire de mettre en œuvre la résolution 1860, notamment en rouvrant les points de passage, indispensables pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et des matériaux de reconstruction, a ajouté M. Lacroix. Enfin, la réconciliation interpalestinienne est une nécessité, a fait observer le représentant, qui a salué les efforts entrepris par la médiation égyptienne à cette fin. De leur côté, la communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent s'engager pleinement en faveur d'un règlement global, juste et durable du conflit israélo-palestinien, a conclu le représentant de la France, qui a pris note de la direction prise par la nouvelle administration des États-Unis sur la situation au Moyen-Orient.

M. BONAVENTURE KOUDOUGOU (Burkina Faso) a estimé que l'évolution de la situation au Moyen-Orient, particulièrement le conflit israélo-palestinien demeure une préoccupation majeure pour la communauté internationale, qui multiplie les efforts et initiatives en vue de permettre le retour d'une paix durable dans cette région. La poursuite de la colonisation juive en Cisjordanie, et bien d'autres facteurs, compliquent la recherche de solutions durables et éprouvent la dynamique du dialogue permanent instaurée depuis la Conférence d'Annapolis, a-t-il fait remarquer. À ce stade, il est important que les parties s'engagent davantage, de manière ferme et sans conditions préalables, dans des répercussions ouvertes et directes sur l'ensemble des questions, a-t-il souligné, en se félicitant des récents engagements du Premier Ministre israélien en faveur de discussions pour la paix, ainsi que de la déclaration du Conseiller du Président de l'Autorité palestinienne allant dans le même sens. Ces discussions, a dit M. Koudougou « doivent respecter l'esprit et la lettre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 1850 et 1860, ainsi que les principes de Madrid et l'Initiative de paix arabe de 2002 ».

Le délégué, qui a plaidé pour un État palestinien indépendant et viable, aux côtés d'Israël, a estimé que pour y parvenir, il faudrait, entre autres, mettre fin à la rhétorique extrémiste de tous bords et à la construction du mur de séparation et de la colonisation par Israël. Le Hamas doit lui aussi cesser les tirs et autres formes de violence contre Israël. Le chemin de la paix au Moyen-Orient est certes encore long, mais l'espoir est permis au regard des signes positifs constatés, comme le rétablissement des résultats diplomatiques entre le Liban et la Syrie, a-t-il conclu.

M. JORGE URBINA (Costa Rica) a dit que les efforts déployés aujourd'hui semblaient démontrer les motivations de la communauté internationale à mettre fin à une source d'instabilité qu'il faut extirper une fois pour toute, dans l'intérêt de la paix. « Nous n'avons peut-être jamais vu une telle multiplicité d'initiatives et nous n'avons certainement jamais été aussi près de pouvoir répondre à la fois aux attentes des deux parties », a estimé le représentant de Costa Rica. Il a souhaité la conclusion rapide d'accords de paix entre Israël et le Liban et entre Israël et la Syrie, pour rendre possible le respect et la coexistence. L'unité du peuple palestinien est un ingrédient indispensable pour que se poursuive le dialogue entre Israéliens et Palestiniens, a-t-il aussi déclaré. Le représentant a dit que le Costa Rica appuyait l'appel du Quatuor invitant Israël et l'Autorité palestinienne à respecter leurs obligations conformément à la Feuille de route, tout en faisant remarquer que les mesures unilatérales ne seront pas reconnues par la communauté internationale. La poursuite de la construction du mur et des colonies de peuplement constitue des obstacles à la paix, a-t-il dit en regrettant la persistance d'Israël à continuer de mener des activités illégales. Il a fustigé les conséquences insupportables que la restriction à la libre circulation de l'aide humanitaire fait peser sur 1,5 millions de personnes à Gaza. Le Gouvernement israélien, a-t-il insisté, doit prendre les mesures nécessaires pour respecter la liberté de mouvement en Cisjordanie.

M. DAVID QUARREY (Royaume-Uni) s'est déclaré impressionné par le haut niveau du dialogue qui existe entre les membres du Conseil de sécurité en ce qui concerne la recherche d'une solution à deux États au Moyen-Orient, concernant la question israélo-palestinienne. Il a ensuite soutenu l'appel lancé par le Secrétaire général pour qu'Israël cesse ses activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé. Sur ce point, il s'est déclaré inquiet des commentaires faits récemment par le Premier Ministre israélien, Benjamin Netanyahu, qui a rejeté les appels à mettre fin au projet de colonie dans l'Hôtel Shepherd, à Jérusalem. Le représentant a ensuite encouragé les partenaires arabes à démontrer leur volonté de parvenir à une normalisation de leurs relations avec Israël, comme le prévoit l'Initiative de paix arabe. Un engagement ferme de la part des Palestiniens est également indispensable, a affirmé le représentant, qui a dénoncé la poursuite des attaques à la roquette et aux tirs de mortier contre le sud d'Israël, et a souligné l'importance d'une réconciliation interpalestinienne. Évoquant la situation économique et humanitaire prévalant dans le Territoire palestinien occupé, le représentant du Royaume-Uni s'est déclaré encouragé par le regain de l'activité économique en Cisjordanie. Le contraste est frappant avec la situation humanitaire à Gaza, où la pleine mise en œuvre de la résolution 1860 se fait toujours attendre, a-t-il dit. Il a ajouté que Royaume-Uni restait préoccupé par les allégations relatives à des violations du droit international humanitaire perpétrées par les différentes parties lors du conflit qui a éclaté à Gaza, en fin d'année dernière. Le représentant a encouragé la Syrie et Israël à reprendre les pourparlers de paix indirects et à envisager l'ouverture de pourparlers directs. En conclusion, il a salué la manière pacifique dont les élections parlementaires se sont déroulées au Liban. Il s'est néanmoins dit préoccupé par les récents événements survenus dans le sud du pays, où une cache d'armes a explosé le 14 juillet dernier, et où le Hezbollah détient toujours des moyens militaires considérables.

M. VITALY I. CHURKIN (Fédération de Russie) a rappelé la validité des résolutions du Conseil de sécurité et de la Feuille de route comme outils dont la mise en œuvre viserait à permettre d'atteindre la paix durable et la stabilité régionale au Moyen-Orient. Il a dit que l'objectif principal était de créer les conditions nécessaires à la tenue de négociations dans le strict respect des engagements pris par les parties. Il s'est inquiété de la croissance des colonies de peuplement israéliennes, qui créent de nouvelles réalités sur le terrain, et qui menacent la poursuite du processus de paix. M. Churkin a déclaré que le blocus de Gaza était inacceptable et a mis en garde contre les conséquences qu'il a sur la population. Il a indiqué que la Fédération de Russie appréciait les efforts de médiation de l'Égypte, tout en souhaitant que des progrès soient accomplis en matière de dialogue entre les parties palestiniennes. Il est important de contribuer à l'élimination des obstacles à l'émergence d'un processus de paix au niveau régional, a souligné le représentant russe. Il a exprimé la volonté de la Fédération de Russie d'organiser une conférence internationale sur la situation au Moyen-Orient à Moscou au cours de l'année et a émis l'espoir qu'elle sera couronnée de succès. M. Churkin a dit que son pays était satisfait de la bonne tenue des élections parlementaires au Liban et a souhaité qu'un gouvernement y soit formé dans les meilleurs délais. Nous estimons qu'il est nécessaire que toutes les parties se conforment aux exigences de la résolution 1701, ceci dans l'intérêt de la stabilité au Sud-Liban, a conclu le représentant.

M. LIU ZHENMIN (Chine) a exprimé la préoccupation qu'éprouve sa délégation devant le fait que la résolution 1860, qui contient tous les éléments qui permettraient d'améliorer la situation à Gaza, n'ait toujours pas été pleinement mise en œuvre. La communauté internationale devrait d'autre part honorer les promesses de contribution qu'elle a faites en faveur de Gaza, pour veiller à ce que la population palestinienne dispose de l'aide humanitaire dont elle a besoin, a-t-il suggéré. Le représentant a aussi estimé que le processus d'une réconciliation interpalestinienne était indispensable pour permettre aux efforts de paix déployés de part et d'autre d'aboutir. Il a ensuite réitéré le soutien de la Chine à la solution d'avoir deux États, Israël et la Palestine, vivant en paix et en sécurité sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de l'Initiative de paix arabe et de la Feuille de route du Quatuor diplomatique. Le représentant a enfin appuyé la proposition de la Fédération de Russie de convoquer, plus tard au cours de cette année, à Moscou, une Conférence internationale sur le Moyen-Orient.

M. FAZLI ÇORMAN (Turquie) a indiqué que sa délégation s'associait à la déclaration faite par celle de la Suède au nom de l'Union européenne. Il a estimé qu'au regard de l'absence de progrès dans la recherche d'une solution durable au conflit du Moyen-Orient, la reprise des discussions de paix dans tous ses volets était une "question d'urgence". Ces discussions, a ajouté le représentant, devront être menées dans le cadre des résolutions du conseil de sécurité, des principes de Madrid, de l'initiative de paix arabe de 2002, et des obligations de la "feuille de route".

M. Corman a en outre appelé le Conseil de sécurité et les autres acteurs à garder ouverts tous les canaux de dialogue avec toutes les parties, et à rester engagés dans la recherche de la solution qui verrait « deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité ». Cette vision est la seule acceptable et n'a pas d'alternative, a-t-il estimé. Au moment où nous entrons dans une étape cruciale, a-t-il indiqué, les parties devraient éviter de poser des pré-conditions qui pourraient vider le processus de paix de son contenu. Les actes unilatéraux ne doivent pas entacher les négociations qui doivent avoir lieu sur le statut final. Le représentant de la Turquie a par ailleurs fait part de son inquiétude face aux activités de colonisation israéliennes et aux mesures prises par le Gouvernement israélien qui altèrent le caractère et le statut de Jérusalem. Il a appelé Israël à rouvrir l'ensemble des points de passage de Gaza et a demandé aux Palestiniens de se montrer unis en se réconciliant.

Concernant le Liban, M. Corman a exprimé le ferme soutien de la Turquie à la résolution 1701 du Conseil de sécurité et à sa pleine mise en œuvre par toutes les parties. La stabilité du Liban est importante non seulement pour ce pays, mais aussi pour l'ensemble de la région, a-t-il souligné

M. RUHAKANA RUGUNDA (Ouganda) a appelé à une reprise et à une conclusion rapides des négociations sur une paix durable et globale dans la région fondée sur la solution à deux États, dont la création d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable vivant côte-à-côte avec Israël, dans la paix et la sécurité. Il a salué la suppression des points de contrôle et des barrages en Cisjordanie et s'est félicité des mesures prises pour y relancer l'économie. Il s'est en revanche dit préoccupé par le blocus de Gaza, tout en appelant à la lutte contre le trafic d'armes. Le représentant a aussi lancé un appel à la fin des activités israéliennes de peuplement en Cisjordanie

et à Jérusalem-est, y compris ce qui est connu sous le terme de « croissance naturelle ». M. Rugunda s'est également déclaré vivement préoccupé par les divisions entre groupes palestiniens qui affectent négativement les efforts de reconstruction et de développement à Gaza.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a déclaré qu'au cours des derniers mois, depuis la tenue du dernier débat public tenu par le Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, des progrès encourageants avaient été observés dans la région. En mars dernier, le 21^{ème} Sommet de la Ligue des États arabes, qui a eu lieu à Doha, au Qatar, a réaffirmé l'importance de l'Initiative de paix arabe, qui a émergé comme un élément déterminant des efforts à déployer pour parvenir à un règlement juste et global du conflit israélo-palestinien et du conflit israélo-arabe dans son ensemble, a souligné le représentant. Un autre développement encourageant a été la réaffirmation du consensus international qui existe sur la nécessité et sur les paramètres d'un règlement pacifique du conflit, et sur le rôle central que doit jouer le Conseil de sécurité à cet égard. Ceci est reflété par l'adoption, le 11 mai 2009, du texte d'une Déclaration présidentielle du Conseil de sécurité qui était alors présidé par la Fédération de Russie. Le Conseil avait alors réaffirmé son soutien à la solution à deux États, à l'irréversibilité du processus et à la tenue d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient à Moscou au cours de cette année, a rappelé l'Observateur de la Palestine. Cette position a été entérinée par la déclaration du Quatuor pour le Moyen-Orient en date du 26 juin, ainsi que par celle du Conseil des Ministres de l'Union européenne, a souligné l'Observateur. Il s'est également félicité de l'approche équilibrée et proactive privilégiée par la nouvelles administration américaine, qui s'appuie sur un engagement clair en faveur d'une solution à deux États. Le discours du Président Barack Obama au Caire le mois dernier, ainsi que les efforts diplomatiques de son Envoyé spécial George Mitchell, ont renouvelé l'espoir placé dans un leadership responsable et juste des États-Unis pour parvenir à un tel objectif.

Dans l'intervalle, la situation dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, demeure grave, et le processus de paix gelé, en raison des violations répétées du droit international humanitaire et des droits de l'homme par Israël, et du rejet des appels qui lui ont été adressés pour qu'il mette fin à ces violations, a accusé Riyad Mansour. En comparaison, a-t-il assuré, l'Autorité palestinienne s'est efforcée de respecter ses obligations en vertu du droit international, des accords déjà conclus, et de la Feuille de route. Elle a fait des concessions « historiques », réaffirmant à maintes reprises son engagement en faveur d'une solution à deux États, et déployant des efforts pour rétablir la sécurité et l'état de droit dans les zones placées sous sa juridiction. Mais Israël a constamment miné la confiance et remis en cause les progrès accomplis en refusant de s'abstenir de prendre des mesures unilatérales, illégales et destructrices, en ce qui concerne Jérusalem, les colonies, les réfugiés, les frontières, la sécurité et l'eau, a dit l'Observateur de la Palestine.

La crédibilité d'Israël comme partenaire de paix est en question, a estimé Ryad Mansour. Dans la bande de Gaza, Israël continue de priver la population palestinienne des matériaux et ressources dont elle a besoin pour reconstruire les infrastructures détruites par ses forces en décembre et janvier derniers, et ce, en violation du droit humanitaire international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la résolution 1860, a-t-il fait remarquer. L'Observateur permanent de la Palestine a rappelé que plus de 11 000 Palestiniens sont toujours détenus dans les centres de détention israéliens. En Cisjordanie, malgré les appels répétés de la communauté internationale, et en violation du droit international, Israël poursuit l'expansion de ses colonies de peuplement et la construction du mur de séparation, et il continue d'imposer des centaines de postes de contrôle dans les territoires occupés.

« Cette situation est anormale, injuste et intenable », a déclaré M. Mansour, pour qui la question essentielle est: « Que peut-il être fait pour redresser la situation actuelle? » En guise de réponse, il a estimé que le gel et le démantèlement des colonies et de tous les postes de contrôle israéliens étaient des priorités, sous peine de compromettre définitivement l'intégrité et la contiguïté du territoire d'un futur État palestinien. Une autre priorité est la levée du blocus imposé par Israël à Gaza et la réouverture durable de tous les points de passage, a préconisé l'Observateur de la Palestine, pour qui la liberté de mouvement des personnes et des biens relève d'une véritable urgence. Nous réaffirmons aussi le besoin de juger Israël pour les crimes de guerre qu'il a commis contre le peuple palestinien à Gaza, a-t-il lancé en ajoutant qu'il attendait les conclusions de la Commission d'établissement des faits du Conseil des droits de l'homme et de la Commission d'enquête dépêchée par le Secrétaire général.

Mme GABRIELA SHALEV (Israël) a déclaré que l'explosion d'un stock d'armes du Hezbollah dans la ville libanaise de Khirbat Silim, le 14 juillet, démontrait que l'organisation « terroriste » continuait avec l'appui

d'États Membres de l'ONU à opérer au sud du fleuve Litani, en violation de la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Elle a donné lecture de l'extrait d'une lettre, parue dans le quotidien Al-Mustaqbal du 16 juillet, montrant l'exaspération de citoyens libanais face aux activités du Hezbollah qui, au nom de Dieu, menace « le bien-être et la prospérité (...) de la nation et du peuple libanais ». Elle a estimé que la récente explosion démontrait que le travail du Conseil de sécurité était nécessaire et urgent au Liban. Elle s'est inquiétée de la menace que pose l'Iran à la région qui, du Sud-Liban à la bande de Gaza, continue d'armer, de former et de financer le terrorisme. Le Gouvernement iranien reste le plus grand sponsor mondial du terrorisme, a-t-elle encore dit, soulignant qu'il sabote le processus de paix et menace la stabilité des pays de la région. En outre, l'Iran continue de fabriquer des armes nucléaires et des missiles à longue portée. C'est clairement une menace à la paix et à la sécurité, a-t-elle dit. Mme Shalev a appelé le Conseil de sécurité à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la menace nucléaire iranienne et à son impact sur le terrorisme. Elle a souhaité un embargo plus efficace sur les armes le long de la frontière syro-libanaise, le renforcement de la FINUL et des forces libanaises, et l'établissement d'objectifs clairs pour désarmer et démanteler le Hezbollah.

S'agissant de la situation à Gaza, la représentante d'Israël a souligné que le Conseil ne pouvait pas ignorer qu'Israël y faisait face à un deuxième front terroriste dirigé par le Hamas. « Nous ne pouvons ignorer que la contrebande d'armes vers Gaza risque de générer un nouveau conflit militaire », a-t-elle prévenu. Un récent rapport « du Coordonnateur spécial pour le Moyen-Orient, M. Robert Serry, a montré qu'Israël avait détecté la contrebande vers Gaza de 330 mortiers, 37 roquettes, 40 armes antichars, 46 missiles antiaériens ainsi que 17 tonnes d'explosifs. Elle a rappelé qu'Israël souhaitait la paix et un avenir dans lequel Israël et les Palestiniens mettront un terme aux souffrances et à la douleur qui affectent depuis longtemps les populations de la région. La paix ne peut être instaurée que par le biais de négociations directes entre les parties elles-mêmes, a rappelé Mme Shalev, en réaffirmant qu'Israël sera toujours la patrie éternelle du peuple juif. « Nos partenaires au processus de paix doivent reconnaître qu'Israël a toujours été et continuera d'être la terre éternelle du peuple juif. Comme l'a déclaré récemment le Premier Ministre d'Israël, M. Benjamin Netanyahu, « si les Palestiniens reconnaissent Israël comme État juif, nous serons alors prêts à accepter un véritable accord de paix, un État palestinien démilitarisé aux côtés de l'État juif », a-t-elle affirmé.

Citant les efforts de son pays pour améliorer la liberté de mouvement des Palestiniens, Mme Shalev a précisé que 152 barrages routiers avaient été supprimés ou avaient permis d'étendre la durée des passages. Elle a également dit qu'un Comité spécial ministériel, présidé par le Premier Ministre israélien, a été créé pour faciliter la mise en œuvre de projets et l'intégration économique entre Israël et la Cisjordanie. Elle a mentionné un projet d'une zone industrielle à Djénine, un projet d'infrastructures d'exportation agricole à Jéricho et la création d'infrastructures de tourisme le long du fleuve Jourdain.

La représentante a indiqué qu'au début du mois de juillet, l'Envoyé spécial du Quatuor pour le Moyen-Orient, M. Tony Blair avait salué les efforts concrets israéliens pour promouvoir la paix, en estimant que ces efforts n'avaient pas été applaudis comme ils se devaient. Elle a exhorté les voisins d'Israël à traduire en actes l'esprit de l'Initiative de paix arabe. Elle a salué les efforts conjoints des forces de sécurité israéliennes et palestiniennes pour faire face aux activités terroristes en Cisjordanie. « Nous devons combattre la voix de la haine et de la terreur du Hamas et du Hezbollah et promouvoir la voie de la paix et de la prospérité mutuelle, a-t-elle dit en conclusion avant d'assurer de la volonté de son pays de poursuivre la voie de la paix

Mme CAROLINE ZIADE (Liban) a déclaré qu'il semblerait que, pour chaque appel lancé en faveur de la paix par la communauté internationale, Israël répond en construisant une colonie. Pour chaque étape envisagée par la communauté internationale vers l'établissement d'un État palestinien, Israël introduit sa propre définition de ce futur État et impose ses conditions, a relevé Mme Ziade. Soulignant l'importance de l'Initiative de paix arabe, elle a souligné que, plus que jamais, la volonté de paix devait prévaloir. De ce point de vue, la représentante a indiqué que la Conférence internationale sur le Moyen-Orient convoquée par la Fédération de Russie devrait s'appuyer sur les éléments bien connus du processus de paix, tels que les principes de la Conférence de Madrid, l'Initiative de paix arabe, et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Évoquant la situation dans son pays, Mme Ziade a indiqué que, trois ans après l'adoption de la résolution 1701, le Liban continue d'endurer quotidiennement les violations israéliennes de son espace aérien et de ses frontières maritimes. Israël continue aussi d'occuper les fermes de Cheeba et les collines de Kfarshouba, gênant ainsi le processus diplomatique et les efforts déployés pour rétablir

la souveraineté sur son territoire, a accusé Mme Ziade. Comme si ces violations ne suffisaient pas, les autorités libanaises ont démantelé les activités de réseaux d'espionnage israéliens, en violation flagrante de la souveraineté libanaise et des résolutions du Conseil de sécurité. Évoquant les incidents qui se sont produits il y a deux semaines dans le Sud du Liban, la représentante a rappelé qu'une commission d'enquête conjointe avait été établie par l'armée libanaise et la FINUL, et que des conclusions préliminaires avaient démontré que les armes et les munitions trouvées étaient des reliquats de la guerre de 2006. En attendant les conclusions définitives des enquêtes, Mme Ziade a rejeté les allégations d'Israël selon lesquelles un trafic d'armes sévirait dans la zone d'opérations de la FINUL. Elle a accusé Israël d'essayer de changer le statu quo, en tentant de créer de nouveaux faits accomplis le long de la Ligne bleue et en multipliant les provocations. Elle a rappelé en conclusion que le Gouvernement libanais souhaitait la prorogation du mandat de la FINUL dans sa forme actuelle.

M. LOUAY FALOUH (République arabe syrienne) a déclaré qu'Israël continuait de miser sur le recours à la force, la poursuite des violations contre les droits de l'homme et l'imposition de l'injustice la plus totale aux peuples voisins. Il a parlé des six décennies d'occupation israélienne au Moyen-Orient et de « 17 ans de manœuvres israéliennes qui, depuis que les négociations de paix ont commencé à Madrid, n'ont fait que nuire à la paix et l'éloigner un peu plus. » La vérité flagrante, a-t-il dit, c'est qu'Israël est l'obstacle principal à la réalisation de cette paix tant attendue. Il a déclaré que l'établissement de la paix ne pouvait passer que par la restitution de tous les territoires occupés. Il a accusé Israël de mener sans relâche des actions hostiles contre les Palestiniens, les Libanais et les Syriens et a fustigé « les manœuvres de provocation aux frontières et la mise en place de réseaux d'espions au Liban. » Le représentant a rappelé que le Premier Ministre israélien lui-même venait de rejeter toutes les bases du processus de paix, ce qui démontre le manque de sincérité et volonté d'Israël envers la paix.

Le représentant a indiqué que les Palestiniens vivent sous le joug de l'occupation depuis six décennies et subissent les pires formes d'injustice. Il a rappelé qu'Israël continuait de confisquer des terres et de construire le mur de séparation. En dépit de tous ses abus, Israël bénéficie d'une immunité incompréhensible pour le monde arabe et la communauté internationale. Pourtant, cela fait déjà cinq ans que la Cour internationale de justice, dans un Avis consultatif, a appelé Israël à mettre fin à la construction du mur de séparation. Le représentant a ensuite dénoncé les expulsions d'habitants palestiniens de Jérusalem en rappelant que deux millions de Palestiniens ont déjà été chassés du territoire palestinien occupé dans le cadre de ce qui doit être reconnu comme « une véritable épuration ethnique ». Il a dénoncé « la destruction intentionnelle des infrastructures des Nations Unies à Gaza par les forces israéliennes et l'utilisation de la population palestinienne comme bouclier humain dans le cadre de la conduite de leurs opérations militaires. » Il faut obtenir l'assurance qu'Israël ne détruira pas ce qui sera reconstruit et que les dirigeants israéliens seront tenus responsables des crimes de guerre et de génocide qu'ils ont commis, a-t-il demandé, avant de regretter qu'Israël refuse toujours de mettre en œuvre la résolution 497, de 1981, concernant le Golan. Israël continue de refuser que les citoyens du Golan, syrien occupé puissent se rendre dans leur pays, a-t-il relevé en se demandant si Israël, dont le Gouvernement a bloqué toute possibilité de parvenir à un accord depuis le début du processus, pouvait réellement être un partenaire dans la recherche de la paix.

M. MAGED ABDEL AZIZ (Égypte), s'exprimant au nom du Mouvement des pays non alignés, a regretté le manque de progrès dans le processus de paix qu'il a imputé aux violations du droit international, commises constamment par Israël, et au fait que ce dernier reste sourd aux appels lancés par la communauté internationale à cesser ces violations et à poursuivre de bonne foi les négociations sur tous les aspects du processus de paix. Il a dénoncé les graves préjudices causés par la construction illégale des colonies de peuplement par Israël et du mur de séparation et par la multiplication des points de contrôle. Il a aussi demandé à Israël de lever immédiatement le blocus de Gaza pour régler la crise humanitaire et faciliter la reconstruction. Pour le Mouvement des pays non alignés, aucune raison juridique, politique ou morale ne saurait justifier ce blocus qui n'est rien d'autre qu'une punition collective.

S'agissant de la situation au Liban, le représentant a demandé à Israël de se retirer complètement des fermes de Chebaa, des collines de Kafarshuba et de la partie nord du village d'Al Ghajar. Il lui a aussi demandé d'en faire de même dans le Golan syrien occupé. La communauté internationale, a-t-il estimé, n'a jamais autant travaillé à la réalisation de la paix au Moyen-Orient et au suivi des engagements pris. Réitérant la validité de l'Initiative de paix arabe, le représentant a estimé qu'il revient désormais à Israël de saisir les occasions qui se présentent. Au nom de son pays, il a rappelé combien l'Égypte participe aux efforts visant à relancer le processus de paix qui,

« malheureusement », continue à se heurter au refus d'Israël de répondre aux exigences de cette paix, dont la cessation des activités de peuplement, notamment à Jérusalem-Est. Il a encouragé les efforts de l'Administration américaine et accueilli avec satisfaction le « désir tout à fait crédible » du Président des États-Unis, M. Barack Obama, de travailler à une paix globale. Le représentant a aussi salué les efforts du Quatuor.

M. PETER MAURER (Suisse) a rappelé que, conformément aux obligations du droit international, l'accès des organisations humanitaires à la population civile et l'acheminement des biens de première nécessité doivent être garantis par Israël en sa qualité de puissance occupante. Tout en respectant les impératifs sécuritaires d'Israël, la Suisse, a insisté son représentant, estime qu'il est nécessaire de parvenir de façon concertée à la mise en place d'un mécanisme humanitaire et de reconstruction. Un tel mécanisme devrait se baser sur le cadre proposé par les Nations Unies pour la fourniture de l'aide humanitaire à Gaza et s'articuler autour d'un comité technique assurant un accès humanitaire substantiel et durable. Il devrait avoir pour référence les quatre principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Sous la présidence des Nations Unies, ce mécanisme indépendant et de composition internationale devrait assurer la reconstruction et la réhabilitation de Gaza ainsi qu'instaurer un cadre de contrôle des biens importés. La Suisse, a souligné le représentant, est prête à contribuer à la mise en place d'une telle instance. Après avoir dit attendre avec intérêt le rapport de la Commission Goldstone sur les violations présumées commises par toutes les parties lors du dernier conflit à Gaza, le représentant a réaffirmé que son pays était convaincu que le conflit israélo-palestinien ne pourrait être résolu par des moyens militaires. Les paramètres établis par l'ancien Président Clinton, les discussions de Taba et l'Initiative de Genève sont autant de références qui visent clairement une solution.

Mme REGINA MARIA CORDEIRO DUNLOP (Brésil) a déclaré que plus de sept mois après le cessez-le-feu, la situation humanitaire dans la bande de Gaza continuait d'être une source de grave préoccupation. La communauté internationale, a-t-elle réitéré, doit agir d'urgence pour assurer la reconstruction et répondre aux besoins de la population. S'agissant de la situation en Cisjordanie, la représentante a souligné qu'il était crucial qu'Israël cesse ses activités de peuplement et démantèle les colonies déjà existantes, en particulier celles construites après 2000. Sur le front diplomatique, Mme Cordeiro Dunlop s'est félicitée de l'implication active du nouveau Gouvernement des États-Unis dans les efforts visant à trouver un règlement au conflit israélo-palestinien et de son soutien à une solution à deux États. Le Brésil salue également les efforts de l'Égypte pour promouvoir la réconciliation interpalestinienne, mais pour y parvenir, les parties doivent œuvrer à la recherche d'un terrain d'entente sous le leadership de l'Autorité palestinienne. Le Brésil soutient la déclaration faite le 26 juin par le Quatuor pour la reprise des négociations en vue de mettre fin au conflit, a indiqué la représentante, avant d'assurer le Conseil du concours de son gouvernement à la recherche d'une solution. Outre la désignation d'un Envoyé spécial pour le Moyen-Orient, le Brésil accueille actuellement un séminaire sur la paix au Moyen-Orient qu'il a organisé conjointement avec le Département de l'information des Nations Unies (DPI). Rappelant que le Brésil comptait sept millions de citoyens d'origine libanaise, la représentante a salué la tenue pacifique des élections parlementaires au Liban. Mme Cordeiro Dunlop a déclaré que sa délégation était encouragée par les efforts inlassables du Président Souleiman pour instaurer la confiance entre les principales forces politiques du pays et, par conséquent, pour consolider la stabilité. Concernant la découverte d'une cache d'armes dans le sud du pays, elle a insisté sur la nécessité pour toutes les parties de respecter la résolution 1701 (2006).

M. MARTY N. NATALEGAWA (Indonésie) a, après avoir plaidé pour la levée du blocus à Gaza, rappelé que la litanie des pratiques illégales d'Israël est très bien connue. Mais aucune de ces pratiques ne constitue autant un affront aux perspectives de paix et un obstacle au processus de paix que les colonies illégales. Alors qu'Israël persiste dans cette voie, il est encourageant, a estimé le représentant, de voir la communauté internationale renforcer son consensus sur le rejet de telles pratiques et leur cessation immédiate. Parmi les signes encourageants il a aussi cité un sens renouvelé de l'urgence dans les discussions sur la réconciliation interpalestinienne; les promesses d'assistance matérielle faites par la communauté internationale et l'intensification des activités diplomatiques avec, pour objectif, la relance des négociations. Il a salué, dans ce cadre, les efforts « vigoureux » des États-Unis et l'engagement continu du Quatuor pour le Moyen-Orient.

Intervenant au nom de l'Union européenne, M. ANDERS LIDEN (Suède) a estimé qu'il faudrait rapidement parvenir à une reprise du processus de paix au Moyen-Orient, sur la base des principes de la Feuille de route, du principe « terre contre paix » et de l'Initiative arabe pour la paix. Il a rappelé toute l'importance de parvenir à une solution de deux États vivant côte à côte, en paix et en toute sécurité. Il a fustigé la poursuite par Israël d'activités liées à l'implantation de nouvelles colonies de peuplement et de destruction de maisons palestiniennes. L'Union européenne, a-t-il dit, réitère que ces nouvelles colonies constituent un obstacle à la paix. Le représentant a indiqué que l'Union européenne appuyait la création d'un État palestinien avec Jérusalem (Al Qods) comme capitale et ne reconnaîtra aucun changement de frontière intervenu depuis 1967 autre que les changements agréés par les deux parties. L'Union européenne, a-t-il dit, souhaite la mise en place d'un mécanisme de prévention de la contrebande d'armes. M. Liden a demandé la libération du soldat israélien Gilad Shalit. Il a salué l'initiative du Premier Ministre d'Israël pour son engagement en faveur de la paix, et en particulier en faveur d'un État palestinien. Toutes les parties doivent renoncer à l'usage de la force à l'encontre des civils, a-t-il dit en assurant que l'Union européenne suivra de près les enquêtes sur les allégations d'atteintes du droit international humanitaire. La réconciliation facilitera la reconstruction à Gaza et la tenue d'élections, a-t-il encore dit, avant de saluer les mesures positives prises par Israël pour réduire les restrictions imposées en Cisjordanie. Les pays arabes et les autres partenaires devraient s'efforcer d'apporter une assistance économique et financière à l'Autorité palestinienne.

M. ZAINOL RAHIM ZAINUDDIN (Malaisie) a estimé que les progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient exigent de l'honnêteté et de la sincérité de la part de toutes les parties. Malheureusement, a-t-il regretté, les signaux négatifs qu'envoie Israël indiquent clairement que ce pays n'est nullement prêt à faire part d'une quelconque intention ni d'un quelconque désir de trouver une solution durable à la question de Palestine. Il est surprenant, a dit le représentant, de voir que d'un côté, Israël semble adhérer à la solution de deux États, et de l'autre, il poursuit la construction d'autres colonies de peuplement en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Dénonçant avec la même force le blocus de Gaza, le représentant a lancé un appel urgent au Conseil de sécurité pour qu'il prenne les mesures nécessaires et obtienne des parties qu'elles reprennent les négociations. Il a appuyé la dernière proposition du Haut Représentant de l'Union européenne sur l'établissement d'un calendrier fixé par le Conseil de sécurité et l'éventuelle création d'un État palestinien par les Nations Unies.

M. KHALID ABDALRAZAQ AL NAFISEE (Arabie saoudite) a déclaré qu'aucune crise régionale n'avait eu d'impact plus grand que le conflit israélo-arabe au Moyen-Orient, une situation qui a créé un climat favorable au développement de l'extrémisme et du terrorisme. L'Arabie saoudite, a rappelé son représentant, a pris un engagement en faveur de la paix, par le biais de l'Initiative de paix arabe. « Nous avons démontré notre engagement pour une paix juste et durable basée sur le droit international », a assuré M. Al Nafisee, qui a reproché à Israël de ne pas avoir fait de même. Il a souligné qu'il était crucial de revitaliser le processus de paix et de s'assurer de la sincérité d'Israël en faveur de ce processus, a poursuivi M. Nafisee. Israël, a-t-il insisté, doit cesser immédiatement la construction des colonies de peuplement. Évoquant la situation à Gaza, le représentant a appelé Israël à mettre fin à l'occupation et à retirer ses forces de tous les territoires occupés, y compris le Golan syrien, les fermes de Cheeba et les collines de Kfarshouba, au Liban. Avant de conclure, le représentant a salué les efforts du Président Obama en faveur d'un plan de paix global et de la création d'un État palestinien souverain coexistant avec celui d'Israël.

M. MOHAMMED F. AL-ALLAF (Jordanie) a déclaré que le moment était désormais propice pour obtenir des avancées en matière de paix. Il a dit que cette paix ne pouvait reposer que sur l'aboutissement d'une solution à deux États vivant côte à côte, en paix et en toute sécurité. Il a estimé que toute solution au conflit israélo-palestinien ne pourra qu'aider au règlement des autres conflits dans la région. Le représentant a regretté les mesures unilatérales prises par Israël dans le Territoire occupé, notamment à Jérusalem-Est. Les tentatives de créer une nouvelle situation de crise sur le terrain constituent une infraction au droit international, et en particulier au droit international humanitaire. Il a invité Israël à cesser toute implantation et à démanteler les colonies de peuplement illégales. Le représentant s'est félicité de l'effet positif du message du Président des États-Unis, M. Barack Obama, lorsqu'il était au Caire, ajoutant qu'il tenait à établir de nouvelles relations avec le monde arabe. Il est extrêmement important d'appuyer ces efforts et de leur donner toutes ses chances de succès. Le représentant a invité la communauté internationale à agir de toute urgence pour mettre fin aux souffrances humanitaires du peuple

palestinien en mettant un terme au blocus. Il a souligné que la paix était dans l'intérêt de toutes les parties et qu'il faudrait saisir cette occasion historique de parvenir à la paix dans la région.

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) a rappelé le droit inaliénable des Palestiniens à établir leur propre État, dans des frontières sûres et légitimes et les obligations d'Israël en vertu de la Feuille de route. La situation du peuple palestinien reste cependant inchangée en raison de la poursuite de l'imposition de blocus, a-t-il affirmé. Soulignant les efforts déployés par l'Autorité palestinienne, il a reproché, au contraire, à Israël de poursuivre sa politique d'oppression. Tous les rapports des Nations Unies, toutes les auditions du Conseil des droits de l'homme et certains témoignages de soldats israéliens confirment pourtant les pratiques d'Israël, qui prend délibérément pour cible la population civile, a affirmé le représentant. La situation exige de la communauté internationale et du Conseil des efforts intensifs pour veiller à la reprise des négociations par Israël, qui doit maintenant fournir les preuves de son sérieux. Rappelant enfin les termes de l'Initiative de paix arabe, le représentant a noté avec satisfaction les premières mesures prises par l'Administration Obama, ainsi que la déclaration faite par le Quatuor pour le Moyen-Orient, le mois dernier.

Mme MARIE FERNANDA ESPINOSA (Équateur) a condamné la politique d'agression d'Israël qu'elle juge responsable de la grave situation humanitaire et sécuritaire dont continue d'être victime la population palestinienne. Elle s'est étonnée de l'absence de sanctions concrètes, six mois après les enquêtes menées sur les graves violations des droits de l'homme perpétrées dans le Territoire palestinien occupé. Le maintien du blocus empêche la libre circulation des personnes et l'accès à l'aide humanitaire, a-t-elle noté. La représentante a réitéré que le peuple et le Gouvernement équatoriens sont solidaires avec les victimes palestiniennes. Elle a assuré de l'appui de son pays à toute solution pacifique dans le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle a mis l'accent sur l'importance d'un dialogue permanent qui respecte le droit international et le droit international humanitaire. La représentante a regretté que le dernier appel que le Quatuor pour le Moyen-Orient avait lancé à Trieste, le 26 juin, n'ait pas été entendu. Malgré les initiatives louables de la Ligue des États arabes, de l'Égypte ou d'autres forums comme le G-8, il nous incombe de trouver des solutions pour mettre un terme aux violations du droit international commises par Israël, a-t-elle souligné. Les victimes de la grave situation humanitaire en Palestine méritent que les membres du Conseil de sécurité assument leurs responsabilités et œuvrent en faveur de la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale, a-t-elle conclu.

Mme ANET PINO RIVERO (Cuba) a indiqué que la situation au Moyen-Orient était très préoccupante, déplorant l'absence de progrès malgré les efforts déployés de part et d'autre. Israël doit cesser son agression vis-à-vis du peuple palestinien, a lancé la représentante, qui a dénoncé le blocus « inhumain et illégal » imposé dans la bande de Gaza. Elle a tout autant condamné la poursuite des activités liées à la construction de colonies de peuplement en Cisjordanie, qui sont assorties de mesures d'expulsion et d'expropriations, autant de violations du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La représentante a ensuite émis l'espoir que les efforts inlassables déployés par la communauté internationale en faveur de la réconciliation interpalestinienne seront couronnés de succès. S'agissant de la situation dans le Golan syrien occupé, elle a affirmé qu'il était grand temps qu'Israël respecte la résolution 497 (1981) et se retire complètement de ce territoire pour revenir au tracé des frontières du 4 juin 1967.

Mme ISMAT JAHAN (Bangladesh), après avoir rappelé l'engagement de longue date de son pays en faveur de la cause palestinienne, a appelé à la cessation des activités illégales liées à la construction de colonies de peuplement menées par Israël dans le Territoire palestinien occupé. Tout en affirmant que les diverses initiatives prises en faveur de la Palestine pêchaient par manque de progrès, elle a assuré que cela ne devait pas détourner la communauté internationale des efforts qu'elle déploie pour parvenir à la solution de deux États. « Nous devons saisir chaque opportunité pour faire en sorte qu'Israël respecte les résolutions pertinentes des Nations Unies, en particulier la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité. Mme Jahan a par ailleurs déclaré que l'unité et la solidarité entre Palestiniens devrait être réalisée à tout prix, sous peine de retarder le moment de créer un État palestinien. Sa délégation continue de penser que les résolutions des Nations Unies, l'Initiative de paix arabe et la Feuille de route continuent d'être les principes directeurs d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

M. GHAZI JOMAA (Tunisie) a déclaré que ce débat du Conseil de sécurité donnait l'occasion de rappeler la responsabilité historique des Nations Unies à cet égard. Il offre également l'occasion pour les États Membres de relancer la paix et d'activer différents acteurs pour parvenir à un règlement du conflit, a-t-il ajouté. Le représentant a rappelé que la Tunisie se tenait aux côtés du peuple palestinien et de ses aspirations légitimes en faveur d'un État indépendant. Il a indiqué que le Gouvernement tunisien saluait l'évolution positive de la nouvelle Administration américaine concernant le processus de paix et une vision de deux États. Il a appelé la communauté internationale et le Quatuor pour le Moyen-Orient à intensifier leurs efforts pour relancer les négociations sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Initiative de paix arabe.

Il s'est dit convaincu que la paix devrait être obtenue par le biais de négociations, avec une coordination au niveau international pour surmonter tous les obstacles. Il s'est inquiété de la persistance de pratiques israéliennes au détriment des droits du peuple palestinien, en citant les activités de peuplement et les barrages routiers. Ces activités, a-t-il ajouté, ont aggravé la situation sur le terrain et constituent un frein à la reprise des négociations et au renforcement de la confiance. Il a déclaré que l'amélioration de la situation au Moyen-Orient dépendait aussi du retrait d'Israël des territoires syrien et libanais. Il a appelé la communauté internationale à se concentrer sur des mesures et des actions efficaces pour faire face aux conséquences de l'agression israélienne dans la bande de Gaza. Les États Membres doivent saisir tous les moyens de mettre un terme à six décennies de souffrance par le peuple palestinien, a-t-il souligné avant de conclure.

M. JAIME HERMIDA (Nicaragua) a rappelé que les mesures prises par Israël vis-à-vis des Palestiniens représentaient des violations du droit international. Les tensions continuent de s'aggraver en raison de l'attitude intransigeante d'Israël, qui continue de mener sa conquête de Jérusalem et de la Cisjordanie par le biais de ses implantations de colonies de peuplement. M. Hermida a également condamné la construction du mur de séparation en Cisjordanie, que la Cour internationale de Justice (CIJ) a jugée contraire au droit international. S'agissant de Gaza, le représentant a déclaré que l'immense majorité de la population de la ville se heurtait à de graves difficultés, qu'il s'agisse d'un accès à l'aide humanitaire ou d'un manque de soins de santé. Avant de conclure, il a appelé à la revitalisation d'un processus de négociations basé sur l'Initiative de paix arabe, sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et sur la Feuille de route du Quatuor.

M. ESHAGH AL-HABIB (République islamique d'Iran) a fustigé les « campagnes sanglantes et les politiques racistes et agressives » menées presque quotidiennement par le régime israélien depuis six décennies. Il a dénoncé la persistance d'activités illégales comme l'implantation des colonies de peuplement, la destruction de logements de Palestiniens et la confiscation de terres au mépris du droit international, des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi que des appels de la communauté internationale. Malgré les résolutions de l'ONU et l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice, a-t-il encore dit, la construction du mur de « l'apartheid » se poursuit avec de plus en plus d'impact sur les vies humaines, les élevages, les terres et la liberté de mouvements des Palestiniens. À cet égard, il a cité l'existence de 613 barrages en Cisjordanie, alors que 1,5 million de Palestiniens subissent une véritable punition collective dans la bande de Gaza où ils sont privés de services et biens de base. Parallèlement, a-t-il dit, les pratiques expansionnistes israéliennes se sont poursuivies contre le Liban et dans le Golan syrien occupé. Il a estimé que l'incapacité de la communauté internationale de mettre un terme aux crimes commis à l'encontre du peuple palestinien et d'autres n'a fait qu'encourager Israël à persister dans son attitude « inhumaine et criminelle ». C'est pourquoi, il a estimé qu'il était temps d'agir, en rappelant que le Conseil de sécurité détenait la responsabilité principale en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le représentant a invité le Conseil de sécurité à forcer Israël à cesser définitivement toutes les activités liées aux colonies de peuplement, de cesser toute violation des droits des Palestiniens et de mettre un terme à son occupation en Palestine, au Liban et en Syrie. En conclusion, il a déclaré que son gouvernement rejetait « les allégations infondées et absurdes » avancées, ce matin, à l'encontre de son pays par la représentante israélienne. Il a qualifié ces propos de nouvelle tentative de détourner l'attention de la communauté internationale des « crimes de guerre et crimes contre l'humanité du régime sioniste ». Il n'est pas étonnant, a-t-il fait remarquer qu'un régime qui possède des armes nucléaires, qui n'est pas partie aux traités internationaux relatifs aux armes de destruction massive et qui nourrit le terrorisme et la violence, tienne des accusations aussi infondées. Il n'y a rien de plus dangereux, a

encore estimé le représentant iranien, de voir des armes nucléaires aux mains du « régime terroriste israélien », qui a prouvé son manque de respect des droits de l'homme et des normes internationales.

Mme BERIT ENGE (Norvège) a affirmé qu'un cadre politique -basé sur la Feuille de route- était indispensable pour mobiliser un large soutien international à l'appui d'une solution à deux États. Soutenant les efforts des Égyptiens pour réconcilier les factions palestiniennes, elle a également noté leur travail acharné pour parvenir à un règlement politique et permettre à un gouvernement palestinien légitime de contrôler la bande de Gaza et la Cisjordanie. Estimant que la situation humanitaire à Gaza était inacceptable, la représentante a affirmé que la liberté de mouvement de la population civile devrait être restaurée et les importations et exportations reprendre pour permettre une relance de l'économie locale.

En tant que Présidente du Comité de liaison ad hoc –le groupe international de donateurs à l'appui de l'Autorité palestinienne–, la Norvège a expliqué que le Territoire palestinien occupé devrait impérativement réaliser des progrès économiques, un élément essentiel pour mettre fin au conflit. En outre, les parties doivent se garder de tenir les donateurs pour acquis, a prévenu Mme Enge. Le soutien apporté par la communauté internationale aux territoires palestiniens est « d'essence politique, pas humanitaire », a-t-elle souligné, expliquant qu'en l'absence de volonté politique véritable, l'engagement des donateurs pourrait difficilement être maintenu aux niveaux actuels. Par ailleurs, la dépendance aux donateurs n'est pas une solution, contrairement à la création de richesses. En effet, rappelons-nous qu'il y a 10 ans, l'Autorité palestinienne était en excédent budgétaire.

Israël doit maintenant lever le blocus imposé de part et d'autre du Territoire palestinien occupé, notamment dans la bande de Gaza, en raison de l'obstacle qu'il pose sur le plan économique. « Les postes de contrôle innombrables qui se trouvent littéralement sur la voie du développement économique doivent être démantelés », a lancé la représentante. Elle a indiqué que l'objectif de la prochaine réunion du Comité ad hoc sera de donner au Premier Ministre Fayyad l'opportunité de présenter sa vision de l'établissement d'un État palestinien dans un délai de deux ans. Celui-ci devra expliquer aux donateurs de quelle manière les Palestiniens peuvent transformer cette vision en réalité, a conclu Mme Enge.

M. ABDULLAH HUSSAIN HAROON (Pakistan) a estimé que les déclarations entendues aujourd'hui ne faisaient que confirmer l'intérêt que la communauté internationale porte à un règlement global du conflit israélo-palestinien. La situation actuelle reste insupportable et les aspirations légitimes des Palestiniens à la libération et à la dignité et leur droit à un État souverain ne peuvent plus être contenus. Il a dit que la priorité accordée à la question par l'Administration américaine et l'engagement personnel du Président Barack Obama ont été salués par tous. Il a ajouté que le règlement juste de la question de Palestine était crucial pour mettre fin à la discorde et au manque de confiance dans l'ensemble du Moyen-Orient. Il n'y a pas d'autre choix que le retour à la table de négociations, a-t-il encore dit en souhaitant que la communauté internationale tire les leçons des tentatives manquant de convictions, des promesses non tenues et des processus de paix avortés. L'occasion est rêvée, a-t-il encore dit, pour que le Conseil veille à ce que soient respectées ses résolutions. Le représentant a dénoncé la poursuite de la construction du mur de séparation et la persistance de barrages routiers alors que des milliers de Palestiniens, dont des femmes et des enfants, sont toujours incarcérés. Il a rappelé que la seule solution au conflit est celle qui met fin à l'occupation. Il a dit l'attachement résolu du Pakistan de parvenir à un État palestinien libre et souverain, sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

M. BASO SANGQU (Afrique du Sud) a souligné les quelques progrès enregistrés au cours de ces derniers mois dans la situation au Moyen-Orient, en particulier le déroulement pacifique des élections parlementaires au Liban, les initiatives de la Ligue des États arabes pour promouvoir la réconciliation interpalestinienne, ainsi que le discours prononcé par le Président des États-Unis, M. Barack Obama, le 4 juin dernier, au Caire. Le représentant a toutefois condamné la poursuite du blocus israélien et la construction du mur de séparation en Cisjordanie. « Mon Gouvernement, a-t-il rappelé, n'a jamais cessé d'exprimer son soutien aux droits des Palestiniens ». Sa délégation, a-t-il ajouté, est convaincue que la coexistence pacifique de deux États, Israël et la Palestine, est possible. Seules des négociations permettront de mettre fin au conflit et à l'occupation des territoires palestiniens et arabes, a estimé M. Sangqu. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité ne devrait pas négliger sa responsabilité d'assister les parties dans la recherche d'une solution au conflit et d'agir de manière décisive en ce sens. Pour sa part, l'Afrique du Sud continuera de soutenir une solution négociée, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil et à l'Initiative

de paix arabe. Tout en saluant le succès des élections et la formation d'un nouveau Gouvernement au Liban, le représentant a cependant exprimé sa préoccupation devant les violations aériennes et terrestres par Israël de la Ligne bleue.

M. SALEM MUBARAK SHAFI AL-SHAFI (Qatar) a souligné que le règlement du conflit israélo-palestinien était d'une importance fondamentale pour une paix globale au Moyen-Orient. Il a affirmé que l'impact de l'agression israélienne contre Gaza était encore visible, en raison de son caractère disproportionné. En outre, le nouveau Gouvernement israélien poursuit les plans de ses prédécesseurs en bloquant l'aide humanitaire et l'acheminement des matériaux de construction, provoquant ainsi la détresse de la population palestinienne, a déploré le représentant. Il a dit attendre les conclusions de la Commission d'enquête dépêchée par le Secrétaire général, ainsi que celles de la Commission d'établissement des faits du Conseil des droits de l'homme sur les crimes perpétrés pendant le conflit à Gaza en début d'année. Pour sa part, le Qatar a appelé de ses vœux la réalisation d'une solution à deux États, solution compromise par la poursuite de l'expansion des colonies israéliennes de peuplement et de la construction du mur de séparation en Cisjordanie, en violation du droit international. Le représentant a aussi accusé Israël de multiplier les violations de l'espace aérien libanais et de continuer d'occuper le Golan syrien. Seul l'échange de terres contre la paix, la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Initiative de paix arabe permettront de parvenir à une solution globale, juste et durable du conflit, a assuré le représentant avant de conclure.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel